

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 3 octobre 2008
(convocation du 22 septembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cpter de 12 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 00)
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cpter de 12 h 00)
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cpter de 9 h 50)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**SAINT-MEDARD-EN-JALLES - Implantation de la SARL BICHON FRERES -
Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Entreprise artisanale fondée en 1963, devenue SARL en 1986, la Société BICHON FRERES, 6 salariés, développe une activité de mécanique orientée autour de 3 axes principaux :

- Mécanique conventionnelle : réalisation d'outillage industriel suivant plan, de pièce prototype avant validation série et de pièce de dépannage unitaire,
- Mécanique de précision : réalisation de pièces de format pour les chaînes de conditionnement industrielle et de pièces en série,
- Taillage d'engrenages : taillage de pignons droits, hélicoïdaux et coniques, et réalisation de roues creuses et de vis sans fin.

Les principaux clients de l'entreprise relèvent des secteurs d'activités suivants :

- Agro-alimentaire : Sanofi, Upsa, Lu
- Emballage : Smurfit, Papeterie du Ciron, Aquilia
- Bâtiment : Aquitaine Fondations, Temsol, Soltechnic
- Mécanique : MPRD, AQMO, Serres
- Filature : Corderie Sainte Germaine

L'entreprise subit la concurrence directe d'une quinzaine d'entreprises localement, notamment concernant les travaux d'usinages traditionnels mais elle est leader en Aquitaine et sur le grand Sud Ouest dans le domaine du taillage d'engrenages. Par ailleurs, la réactivité de l'entreprise due à sa structure familiale et sa souplesse dans la planification des travaux à réaliser lui donnent un avantage concurrentiel indéniable.

La structure financière de l'entreprise est saine : son chiffre d'affaires croît régulièrement et ses engagements sont tenus.

La localisation actuelle de l'entreprise – atelier de 400 m² à Bordeaux centre – freine son développement.

En effet, la société a décidé d'investir davantage le secteur pharmaceutique (des contacts commerciaux sont en cours d'aboutissement avec Pierre Fabre, Creapharm, Merck) et de

diversifier son activité en se positionnant sur le marché de tubes de forage micropieux et d'outils de mesure pour les activités de génie civil (marché en cours avec les entreprises SCREG et COLAS). Des évolutions techniques sont également envisagées avec le projet d'acquisition d'un centre d'usinage fraisage l'année prochaine.

La société envisage la création de 4 emplois à 3 ans.

Le retour prévisionnel de taxe professionnelle attendue pour 2010 est de 12 100 € (cotisation CUB).

Le projet immobilier

Afin d'optimiser son développement, l'entreprise envisage d'implanter un nouvel atelier de 800 m² à Saint-Médard-en-Jalles – parc d'activités GALAXY II. Ce programme immobilier lui permettra ainsi de gagner en capacité d'atelier, d'améliorer les conditions de travail, d'acquérir une logistique compétitive et de bénéficier d'une vitrine commerciale.

Le plan de financement

Le budget prévisionnel de l'opération, pour la partie éligible aux financements publics, est le suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant H.T.
Acquisition terrain	65 088	Emprunt	487 651
VRD	74 972	Conseil Régional	66 000
Bâtiment	453 872	Conseil Général	28 000
Frais divers	15 719	Communauté Urbaine	28 000
Total	609 651	Total	609 651

Ainsi, sur l'assiette éligible de 609 651 €, la contribution des collectivités s'élève à 20 % de l'assiette, soit la somme de 122 000 €, répartie entre elles de la manière suivante :

CRA : 54 %

CG33 : 23 %

CUB : 23 %

Dans ces conditions, compte tenu du développement de cette petite entreprise dans le domaine de la sous-traitance, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution à l'entreprise SARL BICHON FRERES, d'une subvention de 28 000 € pour la réalisation de son projet immobilier,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention à l'entreprise SARL BICHON FRERES,

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 2042, fonction 900, programme DA 01, CRB D100, du budget de l'année 2008.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON